

LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

De Genève au Puy en Velay
19 jours, 18 nuits, 18,5 jours de marche.

Sur les pas des pèlerins allemands et helvétiques, vous empruntez le Jakobsweg ou Via Gebennensis. Vous quittez les bords du Lac Léman à Genève et rejoignez rapidement la France pour longer le Mont Salève vers le Col du Mont Sion. Le Pays de Seyssel façonné par le Rhône vous accueille et vous ouvre les portes de la Savoie et des vignobles de Chautagne. Le profil devient plus montagneux et rejoint le Mont Tournier, avant de descendre sur Saint Genix sur Guiers.

Durant la deuxième semaine, le parcours descend dans la plaine dauphinoise en passant par les pays du Voironnais et de Bièvre-Valloire. Le paysage alterne entre les vallées céréalières et les collines boisées de châtaigniers, les dénivelées sont faibles. L'Isère dans cette partie du département est en retrait des grandes agglomérations et peu touristique, les villages sont beaux (maisons en pisé ou en galets), la campagne paisible.

Lors de votre troisième semaine, vous traversez le Parc naturel du Pilat, puis les plateaux sauvages du Velay, pour arriver au terme de votre randonnée au Puy en Velay. C'est ici que débute la Via Podiensis, l'une des quatre grandes routes françaises de St Jacques de Compostelle.

PAS À PAS...

Jour 1 : St Julien en Genevois (460 m) - Genève (379 m) - St Julien en Genevois.

L'accueil se fait à 13 heures à Saint Julien en Genevois en France, non loin de la frontière (pour des raisons de transport de bagages à la frontière suisse). Après un transfert en car (ligne régulière, environ 3 Euros à votre charge), vous rejoignez le départ de la randonnée (Prévoir carte d'identité ou passeport) à la gare de Cornavin à Genève. Après avoir découvert la ville et le Lac Léman, il est temps d'entamer le Chemin. Après être sorti de l'agglomération, on rejoint le GR65 que vous suivrez désormais (peut-être jusqu'au Col de Roncevaux à la frontière espagnole...). Vous retrouvez votre hébergement à St Julien en Genevois. Si vous n'arrivez qu'en fin d'après-midi, il est encore possible de gagner Genève en bus le lendemain pour enchaîner les deux premières étapes.

12 km, 3h00 de marche. M : 130 m, D : 80 m.

Jour 2 : St Julien en Genevois - Cernex (620 m).

L'étape du jour longe le Mont Salève, passe à Neydens, puis à la Chartreuse de Pomier et franchit le Col du Mont Sion. Vous faites étape dans le petit village de Cernex. Hébergement possible à Vers (+ 1 km, + 15 mn) ou au Col du Mont Sion (- 5 km, - 1h15). Vous pouvez être amenés à dormir une deuxième nuit à St Julien en Genevois (aller et retour aisé en transports publics, ≈ 8 € à votre charge).

22 km, 5h30 de marche. M : 450 m, D : 290 m.

Jour 3 : Cernex - Frangy (320 m).

Cette étape vous conduit dans un joli paysage rural de collines vers l'ouest, à Charly (Chapelle St Jacques, vitrail et statue de St Jacques), puis aux Contamines - Sarzin (borne et bas relief de St Jacques). Vous bénéficiez d'un point de vue sur les gorges au-dessus de la Cascade de Barbannaz avant d'atteindre Frangy, ville étape.

17 km, 4h00 de marche. M : 350 m, D : 650 m.

Jour 4 : Frangy – Pont du Fier (260 m)

Piquant vers le sud, dans les vallons agricoles de Desingy, le chemin passe sur les hauteurs de Seyssel (variante possible), passe par de beaux villages et descend vers le Rhône au Pont du Fier, porte de la Savoie et de ses vignobles de Chautagne

17 km, 4 h 30 de marche. M 260 m. D 320 m.

Jour 5 : Pont du Fier – Chanaz (230 m)

Ce jour là, vous avez le temps de flâner sur le GR 65. Votre chemin passe au Pont de la Loi et rejoint le GR 9 (Jura - Méditerranée) pour un petit bout de chemin en commun. Votre périple vous amène ensuite à Chanaz, village traversé par le Canal de Savières, entre le Rhône et le Lac du Bourget (belle excursion en bateau possible). L'architecture du village et la proximité du canal charmeront votre fin de journée. Hébergement possible à Vions (- 4 km, - 1h00). ou à **Palière** (+ 1 km, + 15 mn) sur l'autre rive du Rhône.

18 km, 4h30 de marche. M : 60 m, D : 90 m.

Jour 6 : Chanaz - Yenne (240 m).

De Chanaz au sommet de la Butte Saint Romain, l'itinéraire quitte les berges du Rhône pour prendre de l'altitude et traverser les vignobles de Jongieux, au pied de la chaîne du Mont du Chat. Une courte descente vous ramène sur la plaine alluviale du Rhône et vous conduit à Yenne (à voir : l'église du XII^{ème} siècle).

17 km, 5h00 de marche. M : 350 m, D : 340 m.

Jour 7 : Yenne - Saint Genix sur Guiers (223 m).

Après cette étape médiévale, le profil devient montagneux et rejoint le Mont Tournier (877 m) avant de redescendre progressivement sur le plateau de St Maurice de Rotherens (650 m). La descente se poursuit jusqu'à la rivière du Truison puis remonte à la Chapelle de Pigneux, qui domine la bourgade de Saint Genix sur Guiers, pays de la brioche aux pralines rouges. Hébergement possible à **Champagneux** (Relais du Silence avec supplément) (- 2 km, - 30 mn).

22 km, 6h00 de marche. M : 670 m, D : 690 m.

Jour 8 : St Genix sur Guiers - Valencogne (570 m).

Vous laissez derrière vous les montagnes de Savoie et entrez en Isère. Vous découvrirez les premières maisons dauphinoises en pisé. Le chemin de St Jacques longe le Guiers puis joue à "saute-mouton" de bosse en bosse dans ce paysage vallonné qui vous conduit à Charancieu (393 m), puis à Valencogne (triptyque de St Jacques dans l'église). Vous pouvez être logés à Virieu, l'hôtelier venant vous chercher et vous ramenant le lendemain à Valencogne. Hébergement possible à Charancieu (- 5 km).

22 km, 5h30 de marche. M : 460 m, D : 120 m.

Jour 9 : Valencogne - La Ferme de Futeau (640 m).

Cette journée vous accueille en pays de Bièvre-Valloire. Votre itinéraire passe à proximité du Lac de Paladru (à hauteur du Pin), traverse l'ancienne Chartreuse de Sylve Bénite (site monastique de la Chartreuse fondé vers 1116) et débouche, après la montée au Soulier (702 m) sur La Ferme de Futeau, en pleine nature.

15 km, 4h00 de marche. M : 400 m, D : 300 m.

Jour 10 : La Ferme de Futeau - La Côte St André (380 m).

Une fois passé la descente raide sur Le Grand Lemps, l'étape n'a que très peu de dénivelée. Le chemin de Saint Jacques reste débonnaire au pied du Mont Avallon. Vous ne longez pas moins de trois châteaux dominant la vallée et c'est celui de Louis XI qui vous accueille à La Côte St André. Hector Berlioz y est né et la ville l'honore par un festival d'automne.

16 km, 4h00 de marche. M : 120 m, D : 380 m.

Jour 11 : La Côte St André - Revel Tourdan (394 m).

Après cette cité musicale, le GR65 vous invite à reprendre votre bâton de pèlerin vers Balbins-Ornacieux. Derrière le Mont Cardon, un paysage de bocage (canaux, moulins, étang) vous mène à Faramans, puis à Pommier de Beaurepaire où la table d'orientation vous présente le chemin parcouru et votre destination prochaine. Une traversée ombragée dans le Bois Favon vous emmène à Revel Tourdan. Votre hébergement se situe à Primarette (+ 3 km, + 45 mn). En cas d'indisponibilité, hébergement sommaire au café-auberge du village de Revel Tourdan.

21 km, 5h15 de marche. M : 190 m, D : 150 m.

Jour 12 : Revel Tourdan - St Romain de Surieu (249 m).

C'est à flanc de collines, par champs et belles châtaigneraies que vous longez les villages de Moissieu sur Dolon (emplacement de l'ancien Hospice des Chevaliers de St Jean de Jérusalem), Bellegarde Poussieu (Chapelle Notre Dame de la Salette XVIII^{ème} siècle) et rejoignez St Romain de Surieu.

19 km, 5h00 de marche. M : 190 m, D : 330 m.

Jour 13 : St Romain de Surieu - Chavanay (165 m).

Le Carrefour du Grand Chêne vous accueille dans le Bois de Limone avant de rejoindre Assieu. Avec les Monts du Pilat en ligne d'horizon, vous traversez ensuite les vergers d'Auberive et Clonas sur Varèze pour déboucher dans la plaine du Rhône. Vous franchissez le fleuve qui sépare les départements de l'Isère et de la Loire pour atteindre Chavanay et son église au pied des Monts du Pilat.

18 km, 4h45 de marche. M : 160 m, D : 240 m.

Jour 14 : Chavanay - Bourg Argental (530 m).

On quitte rapidement l'ambiance un peu urbaine de la vallée du Rhône en prenant dès le départ de la hauteur. Le passage près de la Chapelle du Calvaire offre un beau point de vue sur les méandres du Rhône. On serpente ensuite dans les pommeraies de Bessey, St Appolinard ainsi que St Julien Molin Molette, avant de redescendre sur Bourg Argental. Hébergement possible sur St Julien Molin Molette à La Rivoire (- 3 km).

27 km, 6h30 de marche. M : 880 m, D : 510 m.

Jour 15 : Bourg Argental - Col du Tracol (1062 m).

A voir : l'église St André du XII^{ème} siècle dont le portail est classé monument historique. Après être sorti du bourg par la D503, on se dirige sur les hauteurs de St Sauveur en Rue avant de monter au Col du Tracol (1062 m), sur la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique. Vous êtes hébergés à La Ponsonnière (+ 3 km, + 45 mn), éventuellement aux Sétoux (+ 2 km, + 30 mn) en gîte d'étape (chambre de 2 à 4 personnes, draps fournis, WC et douche à l'étage).

21 km, 5h30 de marche. M : 650 m, D : 230 m.

Jour 16 : Col du Tracol - Montfaucon (918 m).

On rejoint ensuite le hameau perché des Sétoux, puis on traverse les hameaux agricoles de Lhermet, Coirrolles avant de gagner les sous-bois de la forêt du Viallou. On arrive à Montfaucon par le beau hameau des Chomats.

23 km, 6h00 de marche. M : 490 m, D : 620 m.

Jour 17 : Montfaucon - St Jeures (1050 m).

On sort de Montfaucon par le stade du Pont. Pas de village à traverser pour cette étape arpentant le plateau granitique de Montfaucon, mais l'itinéraire côtoie de nombreuses fermes isolées. On traverse Tence, pour se diriger sur St Jeures, petite bourgade où nous faisons étape. Hébergement possible à Tence (- 8 km).

17 km. M : 250 m, D : 120 m.

Jour 18 : St Jeures - St Julien Chapeuil (821 m).

Se diriger sur le point culminant de cette semaine, Raffy et ses 1276 mètres. L'itinéraire offre ensuite de belles vues sur les sucres volcaniques du Pays du Meygal. Après le village de Monedeyres et sa "fausse" église, deux itinéraires permettent de relier St Julien, le GR65 ou le chemin de St Jacques qui, outre le fait de raccourcir l'étape de 3 km, est beaucoup plus nature !

21 km. M : 580 m, D : 810 m.

Jour 19 : St Julien Chapeuil - Le Puy en Velay (640 m).

A voir : la superbe église St Julien. On terminera ce "chemin du Puy" par une étape reliant St Germain Laprade puis Brives Charensac avant de s'immerger dans cette belle et grande ville du Puy en Velay avec en son centre, le quartier historique et la cathédrale, classé au patrimoine mondial de l'Humanité. Fin du séjour dans l'après-midi.

18 km. M : 250 m, D : 450 m.

Sur cette partie de l'itinéraire de St Jacques de Compostelle, il y a peu d'hébergements et ceux-ci sont de petite capacité. Également, selon les jours de fermeture à certaines étapes, les différents hébergements possibles sont souvent distants de plusieurs kilomètres. La longueur des étapes mentionnée dans cette fiche technique est déterminée en fonction de lieux caractéristiques du chemin et est donc uniquement indicative. Une fois en possession du dossier, vous aurez tous les éléments pour recalculer la longueur effective.

NIVEAU :

En forme. 5 à 6 heures de marche par jour. Itinéraire vallonné de 20 à 30 km ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 600 à 800 mètres en montée et/ou en descente.

Longueur moyenne :	22 km	Maximum :	27 km
Horaire moyen :	5 h 30	Maximum :	6 h 30
Dénivelée moyenne :	520 m	Maximum :	880 m

GROUPE :

A partir de 2 participants. Un seul participant avec supplément, et avec chambre single obligatoirement (avec supplément également).

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HÉBERGEMENT :

La formule de base de cette randonnée en liberté est en **chambre double** (occupée par 2 personnes) **en demi-pension** (repas du soir + nuit + petit déjeuner).

Hébergement en Hôtels* et **, auberge, chambres d'hôtes, 2 personnes par chambre avec douche. Dans certains hébergements, il se peut que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage. Par ailleurs, certains hôtels peuvent vous demander de payer une taxe de séjour.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé.

Attention : Lorsqu'un hébergement est complet, nous pouvons être amenés à vous faire passer 2 nuits dans le même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée mais peut occasionner un supplément pour lequel nous vous demandons votre accord). Les modifications de programme vous sont indiquées sur votre confirmation de réservation.

REPAS :

Les petits-déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 08h à 8h30. Si vous désirez prendre votre petit-déjeuner plus tôt, voir avec l'hôtelier la veille si cela est possible.

Les dîners sont en général servis à partir de 19h30 ; ils sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu dans la majorité des hébergements).

Ne pas oublier de prendre le pique-nique à l'hôtel si vous avez choisi la formule en pension complète. Dans ce cas, emporter une petite cuillère et une boîte plastique hermétique.

Si vous avez choisi la formule en ½ pension, vous vous chargez vous-même de votre pique-nique. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Vous pouvez également vous ravitailler à St Julien en Genevois, Genève, Frangy, Seyssel et Serrières (à proximité de l'itinéraire), Chanaz, Yenne. St Genix sur Guiers, Les Abrets, Le Grand Lemps, La Côte St André, Clonas sur Varèze, Chavanay, St Appolinard, St Julien Molin Molette, Bourg Argental, Montfaucon, Tence, St Jeures, Araules, St Julien Chapeuil, St Germain Laprade, Brives Charensac, Le Puy en Velay. Il y a d'autres points de ravitaillement plus aléatoires, indiqués dans le topo-guide.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le jour 1 à 13h00 à l'Hôtel à St Julien en Genevois. Si vous n'arrivez qu'en fin d'après-midi, il est encore possible de gagner Genève en bus le lendemain pour enchaîner les deux premières étapes. Pour toute arrivée après 18h30, merci de prévenir l'hôtelier. Dispersion en fin d'après midi de votre dernier jour de randonnée au Puy en Velay.

ACCÈS :

- En voiture :

• Aller :

St Julien en Genevois (France) est accessible par l'autoroute A40 entre Bellegarde et Genève (10 km).

• Retour :

Voir paragraphe ci-dessous "retour train".

- Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

- En train :

• Aller :

La gare de St Julien en Genevois se situe sur la ligne Bellegarde / Genève. Nombreuses liaisons.

• Retour :

- Le Puy : 16 h 18 - 2 changements - St Julien en Genevois : 20 h 56.
- Le Puy : 17 h 36 - 2 changements - St Julien en Genevois : 22 h 56.
- Le Puy : 10 h 39 - 2 changements - St Julien en Genevois : 14 h 56.

ATTENTION :

Les places étant limitées, les retours doivent être réservés le plus tôt possible par vos soins auprès du taxi concerné. Il est impératif de réserver ce transfert le plus rapidement possible (nous vous conseillons de le faire dès notre confirmation de réservation). Nous ne prenons pas en charge la réservation de ce transfert et il n'est pas compris dans le prix de la randonnée.

Évitez que votre jour de départ en fin de randonnée soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours là. Informations SNCF : 36 35 ou www.sncf.fr

CARNET DE RANDO :

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez le topo-guide Sentiers de St-Jacques, GR 65, Réf : 650 (1 topo-guide pour 2 à 5 personnes).

Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Un peu d'attention et quelques notions de lecture de carte sont nécessaires. Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'un topoguide FFRP et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Vos bagages seront transportés par nos soins entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi.

Vous ne portez dans la journée qu'un sac à dos comportant les affaires pour la journée et le repas de midi.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 08h00 et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 12 KG.

Au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (15 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée. Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

PORTAGE :

Avec vous, uniquement les affaires de la journée.

BAGAGES :

Équipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité...
- Nécessaire de toilette minimum.
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet pour le brûler.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 litres minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Une paire de bâtons est conseillée.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à "tester" auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- En début et en fin de saison (avril et octobre), il peut être utile d'avoir en plus gants et bonnet.

Pharmacie personnelle

- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.
- Vos médicaments habituels.

CODE 3830

Du 15 avril à fin octobre 2011.

Évitez un départ le vendredi ou le samedi.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également.

Ex : possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après... ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

1398 €

Suppl. un seul participant : 314 €

Suppl. single : 422 € (obligatoire si 1 seul participant).

Supplément pique-nique à midi : 223 €

Nuit supplémentaire en ½ pension en chambre double le dernier jour : 60 €

Nuit supplémentaire en ½ pension en chambre individuelle le dernier jour : 83 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en demi-pension, du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 19 (ou pique-nique du jour 19 si option "pension complète),
- Le carnet de rando (1 topo-guide pour 1 à 4 personnes),
- Le transport des bagages.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture en fin de séjour ou pour raccourcir certaines étapes,
- Les frais de parking,
- Les pique-niques de midi (si option "½ pension),
- Les éventuels suppléments "single" et/ou "1 seul participant",
- Le ticket de bus entre St Julien en Genevois et Genève.
- L'éventuel ticket de bus aller et retour entre le Col du Mont Sion et St Julien en Genevois.
- Les boissons et dépenses personnelles,
- L'Assurance Annulation / Interruption de séjour / Bagages (2,5 %).
- L'Assurance Assistance / Rapatriement (1%).

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

QUELLE EST LA PERIODE DE L'ANNEE LA PLUS FAVORABLE ?

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de mi-avril à octobre. De la mi-octobre à la mi-avril, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, enneigement. Il faut éviter la mauvaise saison de novembre à mars et la période estivale de juillet / août et préférer le printemps ou l'automne (mai / juin ou septembre / octobre).

METEO :

Pour connaître les prévisions météorologiques :

Composez le **08 92 68 02 74** pour le département de la Haute Savoie.

Composez le **08 92 68 02 73** pour le département de la Savoie.

QUI ÉTAIT SAINT JACQUES ?

L'évangile nous dit que Saint Jacques était un des douze apôtres du Christ. C'était le fils de Zébédée et de Marie Salomé. Il était frère de Saint Jean et apparenté au Christ par sa mère. Hérode le fit périr par le glaive.

L'Église le désigne sous le nom de Saint Jacques le Majeur pour le distinguer de l'autre apôtre Jacques, dit le Mineur, qui fut chef de l'église de Jérusalem après la mort du Christ.

La légende nous dit qu'après la Pentecôte, Saint Jacques alla évangéliser l'Espagne. Il débarqua en Andalousie sur la côte méditerranéenne et de là il se rendit en Galice située à l'extrémité nord-ouest de la péninsule Ibérique. Après quelques années d'apostolat, il revint à Jérusalem où il fut décapité.

Deux de ses disciples, Théodore et Athanase, mirent son corps dans une barque et prirent la mer. La barque, poussée par le vent et les eaux, vint s'échouer au fond d'un estuaire de Galice où devait naître par la suite la ville d'Iria Flavia qui porte de nos jours le nom d'El Padron. Ses deux disciples enterrèrent le corps de l'apôtre à l'intérieur des terres, en un lieu où sera érigée la ville de Saint Jacques de Compostelle.

Exit Saint Jacques pour 8 siècles environ, car ce n'est qu'au début du IX^{ème} siècle qu'un ermite nommé Pélage aura des visions.

Il alertera Théodomir, l'évêque d'Iria Flavia. Ils découvriront trois tombeaux qu'ils identifieront comme étant ceux de Saint Jacques et de ses deux disciples. Sur les lieux de la découverte, les rois de Galice feront construire d'abord une église rustique, puis une deuxième plus luxueuse qui attireront les premiers pèlerins.

La deuxième église élevée au rang de cathédrale sera prise et détruite par les Maures. A sa place sera construite la cathédrale romane que l'on admire encore de nos jours au cœur de la cathédrale actuelle de style gothique flamboyant. Saint Jacques deviendra le patron de l'Espagne et le symbole de la reconquête sur l'Islam.

Au XVIII^{ème} siècle par crainte des incursions Anglaises, les tombes de Saint Jacques et de ses deux disciples seront murées dans la crypte de la cathédrale et on en perdra la trace. Il faudra attendre le XIX^{ème} siècle pour remettre à jour les trois tombeaux

Le pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle est un des trois grands pèlerinages de la chrétienté avec ceux de Rome et de Jérusalem. Il doit son origine à la résistance contre l'invasion musulmane. Dès le IX^{ème} siècle, Saint

Jacques devient le patron de l'Espagne et le symbole de la reconquête sur l'Islam. Il a connu son apogée aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. C'est alors l'époque de la renaissance romane. Sous l'impulsion des Papes, de l'ordre de Cluny, des royaumes Catholiques du nord de l'Espagne et de divers ordres hospitaliers, il est un formidable moyen de communication. Dans l'Europe médiévale, il draine des hommes, des idées, des cultures, des techniques.

Par la suite, la guerre de 100 ans entre la France et l'Angleterre, la Réforme, l'émergence des monarchies absolues, la révolution Française ont progressivement réduit son importance.

Cependant en cette fin du 2^{ème} millénaire, on constate un regain d'intérêt pour le Pèlerinage à Saint Jacques. Le chemin de Saint Jacques de Compostelle en Espagne a été inscrit au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1993. En 1998, l'UNESCO a inscrit au Patrimoine Mondial soixante-neuf monuments jalonnant les chemins de Saint Jacques en France et sept tronçons du chemin du Puy.

LA CRÉDENTIALE :

Ce document, dans la tradition du pèlerinage vers Compostelle, est une accréditation délivrée à celui qui accomplit ce périple afin d'authentifier sa motivation spirituelle. Invitation à la rencontre et au respect de l'hôte, elle le recommande auprès de tous ceux qu'il croisera le long de sa pérégrination. Elle n'ouvre à aucun droit particulier. Elle permet toutefois l'accès aux gîtes espagnols. Un tampon, obligatoire à chaque étape, apposé par le prêtre, la mairie, l'office de tourisme ou l'hébergeur, atteste du passage. Les associations des amis de St Jacques sont habilitées pour la délivrer.

LA CRÉANCIALE :

Document analogue délivré gratuitement par un représentant de l'église après un entretien, "occasion d'un dialogue fraternel" et "signe d'un accueil confiant et réciproque". Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour l'obtenir. S'adresser aux prêtres ou contacter l'évêché de votre diocèse, tous très inégalement informés et intéressés. Une Créancia est un document de recommandation attestant de l'état de pèlerin ; elle engage celui qui la délivre comme celui qui la présente à ses hôtes le long du chemin. C'est un signe d'appartenance au peuple des pèlerins et c'est aussi le signe d'accueil confiant et réciproque entre le pèlerin, chrétien ou pas, et l'église car cette Créancia doit être remise en mains propres après un entretien avec un délégué représentant explicitement l'Église catholique sur le sens chrétien du pèlerinage.

LA COMPOSTELLA :

Sorte de diplôme délivré par la Cathédrale de Compostelle à ceux qui ont accompli les 100 derniers kilomètres à pied ou les 200 derniers kilomètres à vélo ou à cheval.

PRINCIPALES CURIOSITES :

Genève :

Office du Tourisme de Genève - Gare Cornavin : 022 909 70 00.

- Basilique Notre Dame - Place Cornavin.
- Cathédrale St Pierre : vitrail et stalle St Jacques.
- Place du Bourg de Four : belle coquille près du bar "La Clémence", rendez-vous des pèlerins depuis le Moyen-âge.

Compesières :

- Église St Sylvestre.
- Ancienne commanderie de l'Ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem.
- Tombe de dignitaires de l'Ordre de Malte.

Neydens :

- Croix de pierre (XIX^{ème} siècle) avec les instruments de la passion gravés.
- Réemploi d'une borne militaire romaine trouvé sur place pour l'édification du monument aux morts.
- Chapelle Notre Dame de la Paix.

Beaumont :

- Statue de St Jacques.

Chartreuse de Pomier :

- Vestiges de l'ancienne Chartreuse fondée en 1170, occupée par les moines jusqu'en 1792.
- Coquilles St Jacques de décoration sur une porte sud.
- Statue de St Jacques dans les bois de Pomier.

Charly :

- Place St Jacques de Compostelle.
- Chapelle St Jacques avec vitrail de l'apôtre et statue en pèlerin.

Frangy :

Office du Tourisme : 04 50 32 26 40.

Le Grand Pont inauguré en 1677 sous le règne de Victor Amédée II, Duc de Savoie.

Desingy :

Chœur et chevet de l'église romane du XI^{ème} siècle avec une belle série de chapiteaux ornés de figures grossières.

Seysse :

Office du Tourisme : 04 50 59 26 56.

Serrières en Chautagne :

- Église St Maurice du XVI^{ème} siècle, remaniée.
- Coquille St Jacques sur les piliers intérieurs.

Chanaz :

- Site classé, témoin d'un passé portuaire important.
- Moulin à huile hydraulique du XIX^{ème} siècle.
- Canal de Savières entre Rhône et lac du Bourget.

Yenne :

Office du Tourisme : 04 79 36 71 54.

- Église du XII^{ème} siècle (chapiteaux, stalles, coquilles).
- Chapelle (armoiries avec coquilles).
- Maisons anciennes.

St Genix sur Guiers :

Office du Tourisme – 04 76 31 63 16.

- Chapelle de Pigneux (coquilles).
- Site de l'ancienne ville frontière franco-savoyarde.

Aoste :

- Chapelle romane St Didier.
- Musée gallo-romain.

Valencogne :

- Triptyque St Jacques dans l'église.

Virieu :

- Château XI^{ème}, XVIII^{ème} et XX^{ème} siècles.

Le Pin :

- A l'église, tableaux provenant de l'ancienne Chartreuse de Sylve Bénite.
- Cadran solaire.

La Côte St André :

Office du Tourisme : 04 74 20 61 43.

- Halles du XIII^{ème} siècle.
- Église du XI^{ème} agrandie au XV^{ème} siècle.
- Musée Hector Berlioz, natif de la Côte St André.

Pommier de Beaurepaire :

- Dans l'église petit blason avec coquille au bas du vitrail de St François de Sales.

Revel Tourdan :

- Site médiéval du Crotton.
- Pigeonnier abritant un musée d'artisanat rural.

Bellegarde Poussieu :

- Chapelle Notre Dame de la Salette XVIII^{ème} siècle.

St Romain de Surieu :

- Site du Carmel XII^{ème} siècle.
- Église romane XII^{ème} siècle avec coquille.

Chavanay :

- Ville fortifiée.
- Chapelle du calvaire.

Bourg Argental :

Office du Tourisme : 04 77 39 63 49.

- Le bourg est dans une vallée sur le versant méridional du Pilat où convergent trois rivières. Dans la partie ancienne de la cité, derrière le chœur de l'église, on devine encore d'anciens fossés du bourg autrefois fortifié.
- Portail de l'église du XII^{ème} siècle.
- Maisons XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles
- A découvrir également : l'Espace muséographique du Parc naturel régional du Pilat.

Riotord :

- Chœur de l'église datant du XI^{ème} siècle.
- Écomusée des Boutières.

Montfaucon :

- Chapelle Notre Dame : de style néogothique, abrite 12 tableaux de l'artiste flamand Grimer (1575 - 1619).
- Atelier du sabotier ouvert tous les jours.

St Julien Chapteuil :

Office de tourisme : 04 71 08 77 70.

C'est le pays des succs ; toute la région a été marquée par son passé volcanique tourmenté, qui a érigé partout les succs, ces volcans si originaux. Avec les vallées encaissées qui les séparent, cela donne un relief surprenant et très varié, toujours changeant.

Les roches volcaniques ont été largement utilisées dans la construction : murs de basalte, encadrement en trachyte (quand ce n'est pas en arkose), toits en lauzes de phonolite.

Entre le bassin du Puy en Velay et la chaîne des Cévennes, c'est donc bien une petite région très originale que celle du Meygal et de Saint-Julien-Chapteuil.

- Patrie de Jules Romain.
- Musée.
- Moulin de Guérin.

Le Puy en Velay

Office du Tourisme : 04 71 09 38 41.

- Le site est l'un des plus extraordinaires de France. Au milieu d'une riche plaine se dressent d'énormes pitons volcaniques dont l'un est surmonté d'une chapelle romane.
- Cathédrale Notre-Dame : merveilleux édifice roman très influencé par l'Orient et l'art byzantin. Très belles fresques des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. "Trésor" exposé dans la sacristie. Cloître.
- Rocher Corneille pour la belle vue sur le bassin et la ville du Puy.
- Chapelle St-Michel d'Aiguilhe (fin du XI^{ème} siècle).
- Spécialités locales : dentelle, lentilles vertes, liqueurs et apéritifs du Velay.

BIBLIOGRAPHIE :

Guides de poche du randonneur et du pèlerin :

- Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle : Le Puy-en-Velay - Saint-Jean-Pied-de-Port - Saint-Jacques de Compostelle - Cap Finisterre" : François LEPERE, éditions François Lepère - février 2009.
- "Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle - La via Tolosana, la voie du soleil..." F. Lepère et A. Dehnel Éditions Lepère – 2008.
- "La via Tolosana, le chemin d'Arles vers Saint-Jacques de Compostelle..." : cahier descriptif édité par l'ACIR, mise à jour permanente. Il s'agit d'un concept de guide ultra léger (60 g) constamment mis à jour contenant : descriptif du sentier, hébergements et services.
- Le chemin de Saint Jacques du Puy-en-Velay à Roncevaux par le GR 65 - Louis Laborde-Balen et Rob Day, aux éditions Randonnées Pyrénéennes.
- Le chemin de Saint Jacques en Espagne, de Roncevaux à Compostelle - Louis Laborde-Balen et G.Veron aux éditions Randonnées Pyrénéennes.
- Le chemin d'Arles - Vers Saint Jacques de Compostelle - Guide pratique du pèlerin de Provence en Espagne de Louis Laborde-Balen P. MACIA J.-P. SIREJOL aux éditions Randonnées Pyrénéennes.

Histoire, voyage, reportage photos :

- Sur les chemins de Saint Jacques - René de la Coste-Messelière. Perrin - Histoire et Photos
- Compostelle. Le grand Chemin - Xavier Barral I Altet chez Gallimard - Histoire.
- Les pèlerins du Moyen-âge - Raymond Oursel - Éditions Fayard.
- Vers l'étoile de Compostelle - Hors Série de Pèlerin Magazine - Consacré aux routes de Saint-Jacques de Compostelle en France et en Espagne. 67 pages.
- Les chemins de Compostelle - Éditeur MSM.

Récits de pèlerins, témoignages :

- Priez pour nous à Compostelle - Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand. Éditeur Hachette Littératures. Témoignage sur la vie des pèlerins du moyen-âge.
- Retour à Conques, Le grand chemin de Compostelle, Passants de Compostelle de Jean Claude Bourles chez Payot.
- Le Par-Chemin de Compostelle de Philippe Emmanuel Rausis moine Dominicain chez Ad Solem 1995.
- "Le goût de Saint-Jacques de Compostelle" - Mercure de France - 2006 *Anthologie de textes*.
- "Un artiste chinois – pèlerin de l'art sur les chemins de Compostelle" - Ji DAHAI - Collection "Itinéraires d'artistes" - Ouest France - 2005.

Romans :

- Les étoiles de Compostelle de Henry Vincenot. Éditions Denoël - Existe aussi chez Gallimard collection Folio et chez de la Seine
- Le Pèlerin de Compostelle de Paulo Coelho. Éditions Anne Carrière - Existe aussi en Livre de Poche.

ADRESSES UTILES :

- Association de Coopération Inter-Régionale "Les Chemins de St Jacques", 4 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse - Tél : 05 62 27 00 05 - www.chemins-compostelle.com - chemins.de.compostelle@wanadoo.fr
- Compostelle 2000, 54 rue Ducouëdic, 75014 Paris - Tél. : 01 43 20 71 66.
- Office du tourisme de l'Espagne, 43 rue Deschamps, 75784 Paris Cedex 16 - Tél. : 01 45 03 82 50.
- Office du Tourisme de Leon. Tél. : (00 34) 987 23 70 82.
- Office de tourisme de St Jacques de Compostelle. Tél. : (00 34) 981 58 40 81.

INTERNET :

Association Rhône Alpes des Amis de Saint Jacques	http://www.amis-st-jacques.org/index.html
Le chemin de Saint Jacques - Site de l'année Sainte 1999 - Office du tourisme de Galice	http://www.xacobeo.es/
Le chemin Américain de Compostelle. Patrick Dazelle	http://perso.wanadoo.fr/trail/accueil.htm
Caminos de Santiago. Jacques Boissarie	http://www.chez.com/caminos
Le Bourdon du Pèlerin	http://www.lebourdon.fr
Association des Amis du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (Pyrénées Atlantiques)	http://www.aucoeurduchemin.org/

CARTOGRAPHIE :

- 1 / 25 000 IGN 3430 OT Mont Salève - St Julien en Genevois.
- 1 / 25 000 IGN 3330 OT Bellegarde - Grand Crêt d'Eau.
- 1 / 25 000 IGN 3331 OT Rumilly - Seyssel - Grand Colombier.
- 1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry - Aix Les Bains – Lac du Bourget.
- 1 / 25 000 IGN 3232 ET Belley - St Genix sur Guiers.
- 1 / 25 000 IGN 3233 O - Le Grand Lemps.
- 1 / 25 000 IGN 3133 E - La Côte St André.
- 1 / 25 000 IGN 3133 O - St Jean de Bournay.
- 1 / 25 000 IGN 3033 E - Vienne.
- 1 / 25 000 IGN 3033 O - Roussillon.
- 1 / 25 000 IGN 2934 ET Bourg Argental - PNR du Pilat.
- 1 / 25 000 IGN 2935 OT Le Chambon sur Lignon - Saint Agrève.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994). Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN- ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.
- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

Outre les frais d'annulation et de dossier mentionnés ci-dessus, pour tout billet d'avion émis dès l'inscription et/ou aux dates imposées par la compagnie aérienne pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date d'annulation. Dans ce cas les frais d'annulation forfaitaires (50 €) ne seront pas comptés.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...). LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.